



Mairie de Peujard

8 Place Jean Jaurès

33240 PEUJARD

Tel. : 05 57 94 02 20

Fax : 05 57 94 02 29

Email : mairie@peujard.com

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

La séance du Conseil Municipal se tiendra

Le jeudi 27 janvier 2022 à 20h00
à la Maison du Temps Libre de Peujard
pour des raisons d'hygiène et de sécurité

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance. En cas d'indisponibilité, veuillez adresser un pouvoir à un autre membre du Conseil Municipal, mais le quorum doit être atteint.

Le Maire

Christian MABILLE



ORDRE DU JOUR :

- Accueil de l'ensemble des élu(e)s par Monsieur le Maire, avec rappel des normes de sécurité sanitaires qui s'imposent de nouveau pour cette réunion de l'assemblée communale
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu/procès-verbal de la réunion précédente.

TRAVAUX COMMUNAUX :

L'ensemble des travaux présentés va nécessiter une demande d'aide financière auprès des services concernés différenciés selon les types d'activités.

- Groupe scolaire :
 - o Achèvement des travaux de couverture concernant les anciens logements de fonction.
 - o Réalisation des travaux d'acoustique au niveau du restaurant scolaire
 - o Reprise des goudronnage et reprofilage divers concernant les accès au groupe scolaire ainsi que différents éléments complémentaires.
- Travaux au centre bourg
 - o Reprise des toilettes publiques du centre avec adaptation sécuritaire
 - o Aménagement des accès handicapés depuis le parking Sud de la mairie vers le CAC
 - o Mise au point sur l'aire de jeux en cours de création et réflexion sur la sécurité du site
 - o Point sur le city stade existant et ses activités complémentaires
 - o Projet d'élargissement de la vidéosurveillance

- Travaux cimetière
 - o Colombarium
- Travaux pistes piétonnes
 - o Aménagement de l'opération entre le Limousin et le collège avec mise en place d'éclairage public sécuritaire
- Travaux piste piétonne et cyclable au niveau de l'ex RN10

URBANISME

- PLU
 - o Mise au point sur la révision en cours
 - o Avancement du dossier de la modification n°2
 - o Etude des conséquences des nouvelles lois d'urbanisme portant sur la réduction drastique des zones constructibles sur l'ensemble des communes du Cubzaguais et du SCOT

SIAEPA

- Remplacement de Célia JOLLIVET par Jacques DUVERGER en qualité de délégué

SDIS

- Autorisation à Monsieur le Maire pour signature de la convention relative au DECI

ECOLE

- Présentation du dossier de lutte contre le harcèlement et participation financière auprès de l'association d'accompagnement
- Remplacement des disjoncteurs pour raisons de sécurité

PERSONNEL COMMUNAL

- Modification du tableau des effectifs

TRAVAUX D'ELAGAGE

- Présentation devis OTH